

**PROCES-VERBAL**  
**du Conseil d'Administration du jeudi 06 février 2020**

Ordre du jour :

I) Affaires financières

- a. Sortie à Caen : budget
- b. Sortie d'inventaire
- c. Bilan financier du stage de Jazz

II) Affaires pédagogiques

- a. Expérimentation 100% du temps collège
- b. Présentation de la répartition de la dotation globale horaire pour la rentrée 2020

III) Autres questions

**PROCES-VERBAL**  
**de la séance du Conseil d'Administration**  
**du jeudi 06 février 2020**  
N° de la séance : 4

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 18h05.

Désignation des secrétaires de séance : Madame Beauconsin et Monsieur Phocion, personnels enseignants.

**OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

**Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2019.**

**PROCES-VERBAL**  
**de la séance du Conseil d'Administration**  
**du jeudi 06 février 2020**  
N° de la séance : 4

**OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame la Principale présente l'ordre du jour, en supprimant le point suivant :

I) Affaires financières

- c. Bilan financier du stage de Jazz

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du jeudi 06 février 2020**  
N° de la séance : 4

**I.a : SORTIE A CAEN : BUDGET**

Monsieur Jégo, professeur d'Histoire-Géographie, présente le programme de la sortie prévue au Mémorial de Caen et sur les plages du Débarquement, dont l'intérêt pédagogique a été voté lors du dernier conseil d'administration.

Monsieur le Gestionnaire présente ensuite le budget correspondant, soit un coût global de 1 111 € pour 41 élèves et 3 encadrants. La participation demandée aux familles est fixée à 20 € par élève.

**Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le montant de 20 € demandé aux familles pour la sortie à Caen.**

Arrivée de Monsieur Ayazpoor à 18h11.

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du jeudi 06 février 2020**  
N° de la séance : 4

**I.b : SORTIE D'INVENTAIRE**

Monsieur le Gestionnaire soumet au vote la sortie de l'inventaire de matériel et mobilier devenus obsolètes :

- Des casiers à cartables
- Un lot de matériel informatique
- Une perceuse fraiseuse FB2

Il demande également de supprimer deux lignes vierges présentes dans son inventaire.

**Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, la sortie de l'inventaire et la suppression des deux lignes vierges proposées.**

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du jeudi 06 février 2020**  
N° de la séance : 4

**II.a : EXPERIMENTATION 100% DU TEMPS COLLEGE**

Madame la Principale informe les membres du conseil d'administration de la mise en place à la rentrée 2020 de l'expérimentation proposée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de la Mayenne : 100% du temps collège.

Ce dispositif a été adopté en conseil pédagogique. Il consiste en une prise en charge pédagogique et/ou éducative des élèves durant un temps collège estimé par l'établissement. Cette prise en charge

peut correspondre au renforcement du dispositif Devoirs Faits, aux remplacements des professeurs absents, et en la mise en place de temps pédagogiques ou éducatifs proposés aux élèves.

Cette expérimentation pourrait conduire à une labellisation à l'issue de l'année scolaire 2020/2021.

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du jeudi 06 février 2020**  
N° de la séance : 4

**II.b : PRESENTATION DE LA REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALE HORAIRE POUR LA RENTREE 2020**

Madame la Principale explique aux membres du conseil d'administration que la dotation globale horaire (DGH) est une enveloppe d'heures donnée au collège par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Mayenne (DSDEN), afin d'organiser les enseignements pour l'année scolaire 2020/2021.

Cette enveloppe est calculée selon le principe suivant, identique pour tous les établissements :

- Nombre de divisions X (nombre d'heures réglementaires + 3h d'autonomie)

Cela correspond, pour l'établissement, à 232h, auxquelles il faut ajouter les heures prévues pour l'UNSS et les heures de labo, pour un total de 240h, découpées comme suit :

- 231 Heures Postes (HP)  
Les heures postes correspondent aux emplois provisoires ou définitifs d'enseignants (18h pour un certifié, 15h pour un agrégé, 20h pour un enseignant certifié d'EPS)
- 9 Heures Supplémentaires Annuelles (HSA)

Madame la Principale propose l'utilisation des heures d'autonomie suivante :

- 1h en Français pour faire des groupes en 6<sup>ème</sup>
- 1h en Mathématiques pour faire des groupes en 6<sup>ème</sup>
- 1h pour l'Histoire-Géographie en langue anglaise en 4<sup>ème</sup>
- 2,5h en Allemand pour faire des groupes en 4<sup>ème</sup>
- 3h pour les Cadet-te-s de la Sécurité Civile en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>
- 1h pour la classe à Projet Education Média (PEM) en 3<sup>ème</sup>


Madame la Principale explique également que le collège est doté de 3 Indemnités pour Missions Particulières (IMP), rétribuant des actions en dehors des face-à-face professeur / élèves.


Madame la Principale précise qu'il n'y a ni création ni suppression de poste demandées pour l'année scolaire 2020/2021, et soumet au vote la répartition de la dotation globale horaire (annexe 2) pour la rentrée 2020.

**Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, la répartition de la dotation globale horaire au service des élèves, pour la rentrée 2020.**

La séance est levée à 18h30.

Les secrétaires de séance

A. Beaucousin  


E. Phocan  


La Présidente de séance

Collège Jean-Louis Bernard  
53160 BAIS  
La Principale  


**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du jeudi 06 février 2020

N° de la séance : 4

Présidente de séance : Madame ROBQUIN

Secrétaire de séance : Madame BEAUCOUSIN, Monsieur PHOCION

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
<b>Membres de droit</b>	Madame ROBQUIN	Principale	
	Madame BOUHOURS	Principale Adjointe	
	Monsieur GIRARD	Gestionnaire	
	Madame GERMAIN	Personnalité Qualifiée	
	Madame MAREAU	Personnalité Qualifiée	Excusée
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	Monsieur JEGO	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Monsieur PHOCION	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Madame BEAUCOUSIN	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Monsieur LEGRAS	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Madame PERIGOIS	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Madame ROUSSEAU	Personnel d'enseignement et d'éducation	
<b>Représentants des Personnels A.T.O.S.S.</b>	Monsieur RIQUENA	Personnel A.T.O.S.S.	
	Monsieur COTTEREAU	Personnel A.T.O.S.S.	Excusé
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	Madame JOSEPH	Parent d'élèves	Excusée
	Madame BONNIN	Parent d'élèves	
	Madame DOUIN	Parent d'élèves	
	Madame MINALDI	Parent d'élèves	Excusée
<b>Représentants des Elèves</b>	Madame ROCHE, remplacée par Madame BRIENS	Elève	
	Madame DALIBARD, remplacée par Monsieur AYAZPOOR	Elève	
<b>Représentants des collectivités territoriales</b>	Madame MORICE	Conseillère Départementale	
	Monsieur BALANDRAUD	Conseiller Départemental	Excusé
	Madame GAUTUN	Conseillère Municipale	
<b>Invités</b>	Monsieur FERRE	Représentant de la Communauté de communes	Excusé
	Monsieur DUGAST	Agent comptable	Excusé